

**15 JUIN 2010**  
**GREVE**  
**INTERPROFESSIONNELLE**

Depuis plusieurs semaines, FO a clairement affiché ses positions et revendications en matière de retraite, que l'organisation appelle « mère des revendications »

En effet, quant on parle de retraite on parle aussi de salaires et d'emplois.- plus de masse salariale, c'est plus de recettes-.

Nous refusons tout particulièrement l'allongement de la durée du travail(via l'allongement de la durée de cotisation et/ou le report du droit à la retraite au delà de 60 ans), toute remise en cause du régime solidaire par répartition et du code des pensions. FO a fait une liste de propositions de financement permettant de régler le problème sans réduire les droits sociaux.

Entre le 15 et 20 juin, le gouvernement rendra public l'avant projet de loi qu'il examinera en conseil des ministres début juillet. L'examen à l'assemblée nationale débutera en septembre et durera 6 semaines minimum.

C'est en tenant compte de ces éléments et de l'expérience récente avec les organisations syndicales que le CCN FO s'est positionné fin mars en terme d'action et a donné mandat à la Commission exécutive pour la mise en oeuvre.

**A différentes reprises, FO a publiquement fait valoir aux autres organisations une action commune pour peser plus fortement.**

Mais cette **action commune –pour réussir- suppose 2 conditions :**

- 1) **Etre d'accord sur l'essentiel des revendications.** Ce ne fut pas le cas en 2003 et on se souvient du résultat : à l'époque (contre réforme Fillon sur les retraites) une déclaration commune, mais demeurant ambiguë, a conduit à une explosion de l'unité d'action. Certaines organisations ont fini par donner un feu vert au gouvernement !.
- 2) **Etre d'accord sur les modalités d'action.** Sur ce point depuis 2009, FO a toujours dit que des manifestations à répétition finissaient sans aboutir. La seule réussite : le CPE en 2006, mais avec la présence de nombreux lycéens et étudiants et avec une revendication claire : le retrait du CPE !.

C'est pourquoi, dès après la grande manifestation du 19 mars 2009, FO a proposé de lancer ensemble une journée de grève –public/privé, persuadé qu'un appel solennel commun pouvait avoir un impact fort et conduire le gouvernement et le patronat à prendre de fait en compte nos revendications.. CGT et CFDT notamment ont refusé. **FO a donc décidé de se retirer d'une « intersyndicale » qui n'avait alors d'autre sens que d'étouffer toute expression claire et précise.** – CGC et CFTC ont d'ailleurs également pris leurs distances.

Le 7 avril dernier, le secrétaire général de la confédération FO écrivait à nouveau aux autres confédérations pour leur proposer une journée de grève interprofessionnelle : nouveau refus. Le 4 mai, FO appelait à la journée du 15 juin : manifestation à Paris Privé/Public avec les OS qui le souhaitaient...

Alors que certaines hésitaient, le 6 mai, 5 organisations lançaient la journée de manifestations départementales du 27 mai avec des grèves !!!...c'est à dire la formule utilisée le 23 mars et à plusieurs reprises en 2009 sans définir de revendications communes en matière de retraite.

**Aussi, même si cette décision peut surprendre, la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière a voulu marquer ses positions et sa détermination à défendre les retraites sur des propositions claires, sans ambiguïté.**

**A Force Ouvrière,**

**nous disons ce que nous pensons et nous faisons ce que nous disons.**

